

Le Guichet Professionnel

La DPAE

1. Le mode saisie

Rendez-vous dans la Rubrique « Mes déclarations » « Je saisis une déclaration » et cliquez sur « Déclaration préalable à l'embauche ».



Si vous possédez un compte tiers, vous pouvez ensuite sélectionner le Siret concerné par la DPAE à partir du menu déroulant qui vous est proposé :

Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) pour l'établissement SIRET - Raison sociale

Le formulaire de saisie est pré rempli des données de l'entreprise
Si vous possédez un compte Entreprise, le formulaire s'ouvre directement avec vos données.

The screenshot shows the 'Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) pour l'établissement' form. The form is pre-filled with company information. A search bar is highlighted with an orange box, containing the text 'Rechercher un ancien salarié par son nom'. The form includes sections for 'Informations de votre entreprise', 'Informations du futur salarié', and 'Informations du contrat'. A 'Fermier' button is visible in the top right corner. A 'Valider' button is at the bottom.

Une zone de recherche vous permet de retrouver un ancien salarié s'il a déjà fait l'objet d'une DPAE ou d'une DSN signalement. Les informations le concernant sont alors amorcées des anciennes déclarations pour simplifier votre saisie.

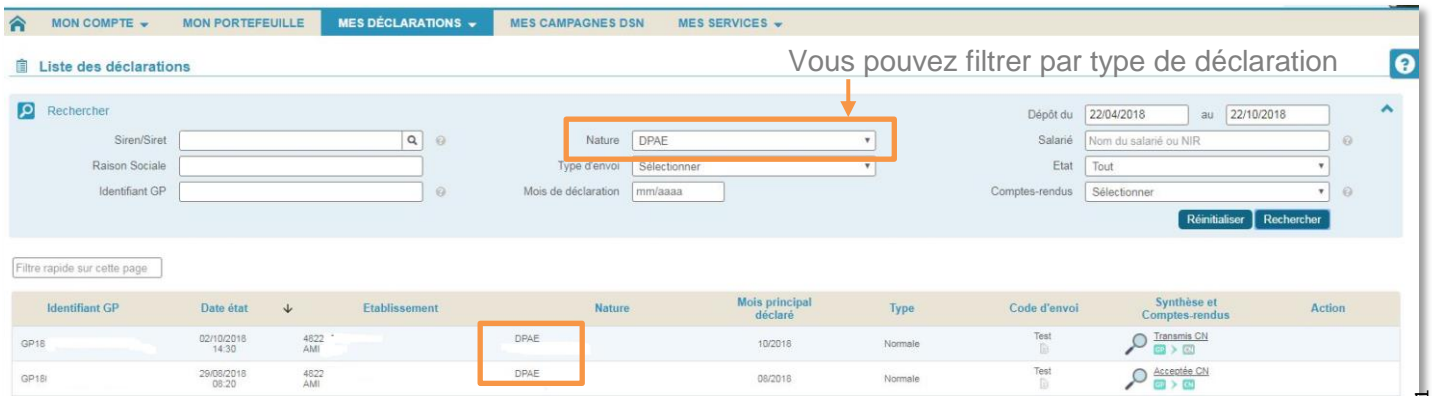
2. Le mode dépôt

Rendez-vous dans la Rubrique « Mes déclarations » « Je dépose une déclaration » et déposez votre fichier.



3. Le compte-rendu

La DPAE apparaît dans la liste des déclarations :



En cliquant sur la ligne, vous accédez au suivi et aux comptes rendus de votre déclaration :

Le chemin de vie de votre déclaration :

